

Genre du véhicule <b>Chariot de travail</b>	Marque <b>H E L A</b>	Type <b>N I 22 R</b>	Fiche d'homologation n° <b>CH 5380 01</b>
--	--------------------------	-------------------------	--

**MOYENS D'IDENTIFICATION** "Hermann Lanz Aulendorf" de chaque côté sur carénage, à l'arrière sur capot du moteur et sur plaquette du constructeur  
 "N I 22 R" sur plaquette du constructeur rivée et devant le numéro de châssis frappé (22 R) est frappé par le constructeur resp. l'importateur

Numéro du châssis frappé à l'avant, à droite sur face frontale du cadre et latéralement + s. plaqu.  
 Signe d'identification du moteur frappé "308.2..." préfixe au numéro de moteur s. partie sup. du carter  
 Constructeur **Hermann LANZ, AULENDORF (D)** Importateur **Fa.IG.ANDERHUB, ZURICH-Wollishofen**

**CHASSIS** Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s.ttes les r.  
 Direction au centre Assistance \_\_\_\_\_  
 Frein de service hydr.exp.int. s.r.AR reliées par 2 chaînes aux  
 Frein auxiliaire) méc. à ruban ext. s. (roues AV  
 Frein stationn. poulie de la boîte c.v.  
 Transmission mécanique Nombre vit. 2 x 3  
 Blocage differ. \_\_\_\_\_ Crochet rem. oui Vitesse max. 18 km/h

**MOTEUR** Genre En ligne Temps 4  
 Marque M W M Carbur. Diesel  
 Type 308,2  
 Position à l'arrière Nombre cyl. 2  
 Alésage 95 Course 105  
 Cylindr. 1488 cm<sup>3</sup> CV-Impot 7,58  
 CV-puiss. 22 (DIN) à 2000 t/m  
 Refroidissement Air  
 Bruit 80 dB (B) à 2100 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot échappent<sup>t</sup>  
310x200x100 mm

**CARROSSERIE** Forme Pelle chargeuse \* Nombre portes -  
 Toit ouvert \_\_\_\_\_  
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

<b>DIMENSIONS</b>	Vole	AV	AR
Diam. braquage	G	**	DR **
Empattement	<u>876</u>	/ ( / / / )	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>3450</u>		
Largeur	<u>1590</u>		
Hauteur	<u>1390</u>		
Porte à faux	AV <u>1640</u>		
	AR <u>850</u>		
	lat.		

<b>POIDS</b>	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>860</u>		<u>1720</u>	<u>2670</u>
Charge utile				
Poids total	<u>860</u>		<u>1720</u>	<u>2670</u>
Garantie fabr.	<u>2200</u>		<u>2200</u>	<u>3500</u>
Dimens. pneus	<u>10-15 Extra AM 6 Ply</u>			
Charge p. essieu	<u>2720</u>		<u>2720 (3,0 atU)</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg

Distance du volant vers l'avant = 1710 mm

## EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 v

Feux de route 2/HELLA K 21047 Avertisseur optique -  
 Feux de croisement 2/Bilux Feux de position 2/séparés  
 Feux de gabarit - 1 (ds.phares  
 Avertisseur 1/électrique (1 ton) Niv. sonore 100 (dB/B)  
 Essuie-glace - Lave-glace -  
 Feux arrières 2/sép.HELLA K23256 Catadioptrés 2/ ø 75 rouge  
 Feux stop - Feux de recul -  
 Eclair. plaque contr. - Plaque forme oblongue  
 Rétroviseur - Indic. vitesse -  
 Indic. direction clign. 4/séparés  
 AV orange latér. - AR orange  
 Avert. clign. - Lampes de travail -  
 Feux complémentaires : -

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail  
 Marque & type HELLA N I 22 R  
 Chassis n° \_\_\_\_\_ (selon véhicule)  
 Homologation n° CH 5380 01  
 Forme de la carr. Pelle chargeuse \*  
 Couleur \_\_\_\_\_ (selon véhicule)  
 Places ass. : Total 1 (1 avant)  
 Poids à vide 2670 Carburant Diesel  
 CV 7,58  
 Charge utile \_\_\_\_\_ Cylindrée 1488cm<sup>3</sup>  
 Poids total 2670 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

## REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

- \*) Les engins accessoires montés sur ce vhc. doivent être contrôlés lors de l'expertise individuelle.  
 \*\*) Le braquage des roues avant de 12° correspond à un diamètre d'env. 15,7/19,8 m. Lorsque le braquage des roues dépasse 12°, le diamètre se réduit par freinage des roues intérieures à 3 mètres.

Inscription dans le permis de circulation, page 4 :

- La pelle chargeuse doit être munie d'un dispositif de protection et d'un marquage jaune/noir.
- Lors des courses de transfert, l'appui de la pelle chargeuse doit être fixé dans sa position la plus basse.
- Les courses de transfert effectuées par sa propre force ne sont autorisées que dans un rayon limité à 5 km.

Lieu et date de l'expertise

Zürich-Oerlikon, 19.9.1968

La commission d'expertise